



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DÉCLARATION CONJOINTE  
DES MINISTRES CHARGÉS DES AFFAIRES EUROPEENNES DES PAYS  
MEDITERRANEENS DE L'UNION EUROPEENNE (MED7)**

**REUNION DES MINISTRES CHARGÉS DES AFFAIRES EUROPEENNES DES  
PAYS MEDITERRANEENS DE L'UNION EUROPEENNE (MED 7)**

4 juin 2020

La coordination et la solidarité européennes sont nos meilleurs atouts pour surmonter la crise sans précédent que nous vivons. Nous, ministres chargés des Affaires européennes de la France, de Chypre, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, de Malte, du Portugal et de l'Espagne, avons tenu une visioconférence le 4 juin afin d'unir nos efforts pour que l'Europe fasse front contre cette crise et en sorte unie et renforcée.

Surmonter cette crise ensemble nécessite un plan de relance européen ambitieux, s'appuyant sur une solidarité réelle. Nous saluons la proposition de la Commission et nous appelons tous les partenaires de l'UE à œuvrer pour atteindre un accord rapide et ambitieux sur cette base. Dans le cadre de ces discussions, nous plaiderons conjointement pour un volume de subventions à la hauteur du choc économique et social et de la nécessité d'éviter les distorsions dans le marché unique. Nous rappelons l'initiative franco-allemande, qui soutient un volume de 500 milliards d'euros de subventions. Le plan de relance doit apporter un soutien le plus rapide possible aux secteurs, régions et États membres les plus touchés par la crise, ce qui doit se traduire dans la clé de répartition. Ces fonds doivent être financés grâce à des emprunts au nom de l'UE et remboursés à long terme par l'intermédiaire du budget de l'Union, y compris en envisageant une réforme complète du volet recettes. Cette relance doit être cohérente avec nos priorités européennes, telles que le Pacte vert européen, la transformation numérique et l'agenda social. Le prochain cadre financier pluriannuel doit également tenir compte de cette ambition et de cette solidarité, afin de contribuer à la relance tout en conservant nos priorités de long-terme.

Dans la phase actuelle, nous estimons que la coordination des stratégies nationales de sortie de crise est essentielle pour vaincre la pandémie tout en relançant nos économies, pour rétablir le plein fonctionnement du marché unique ainsi que, de façon progressive et sûre, la liberté de circulation de nos concitoyens, conformément aux principes de

**Service Presse  
Direction de la communication  
et de la presse**

Tél : +33 (0)1 43 17 57 57  
Mél : [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
37, quai d'Orsay  
75007 Paris FRANCE

proportionnalité et de non-discrimination et dans le respect des valeurs fondamentales que nous partageons. Nous accorderons également une attention particulière au secteur du tourisme, qui requiert une approche européenne pour assurer la sécurité sanitaire pour les flux touristiques.

La gestion des flux migratoires demeure l'un des principaux défis pour l'Union et requiert une réponse européenne globale, permanente et pleinement fonctionnelle. Nous attendons avec intérêt la proposition de la Commission concernant un nouveau Pacte européen sur l'immigration et l'asile qui devra être fondé la responsabilité et la solidarité partagées, conformément à l'article 80 TFUE, et fournir une assistance sur mesure aux États membres les plus touchés. Il nous faut un système plus efficace, plus prévisible et plus résilient, en mesure de : gérer les situations de crise, les situations de pression disproportionnée et les flux structurels, y compris les mouvements secondaires ; d'assurer que l'espace Schengen fonctionne pleinement ; de protéger les frontières extérieures et de fournir une vraie gouvernance européenne. Il nous faudra également prêter une attention accrue à la dimension extérieure et à une coopération forte avec les pays d'origine et de transit.

Nous soulignons l'importance stratégique du voisinage sud pour l'Europe. Alors que ces pays font face à de grandes difficultés, exacerbées par les conséquences économiques et sociales de la pandémie, l'Europe doit être à leurs côtés. Nous appelons à une refonte ambitieuse de la politique de l'UE concernant le voisinage sud, avec des ressources et moyens adéquats et en privilégiant une approche régionale. A cet égard, nous attendons avec intérêt une réunion ministérielle entre l'UE et les pays du voisinage sud plus tard cette année, lorsque la situation sanitaire le permettra. Dans ce contexte, nous rappelons également le lancement du processus de Barcelone il y a 25 ans ainsi que de l'Union pour la Méditerranée il y a 12 ans.

En ce qui concerne la situation en Méditerranée orientale, nous rappelons les conclusions du Conseil européen de décembre 2019 et la déclaration des ministres des Affaires étrangères de l'UE du 15 mai 2020. Nous réaffirmons notre solidarité avec Chypre et la Grèce et nous appelons tous les pays de la région à respecter le droit international, notamment le droit de la mer, et en particulier la souveraineté et les droits souverains des États membres de l'UE. Une région méditerranéenne paisible, stable et prospère constitue un élément fondamental pour l'avenir de l'Europe et est dans l'intérêt de l'UE tout entière.

Il nous faudra tirer toutes les leçons de la crise de la Covid-19 pour repenser notre Union. Il est évident que nous devons renforcer la souveraineté européenne, en particulier dans le domaine de la santé, afin de pouvoir répondre plus efficacement aux crises sanitaires et réduire la dépendance de l'UE envers les fournisseurs étrangers. Nous devons également accroître l'autonomie de l'UE dans les secteurs stratégiques pour garantir l'indépendance européenne et renforcer notre base industrielle, y compris les PME. Cela suppose aussi une modernisation de la politique européenne de concurrence au service d'un marché unique solide, efficace et compétitif, tout en favorisant la convergence entre États membres.

## **Service Presse**

### **Direction de la communication et de la presse**

Tél : +33 (0)1 43 17 57 57  
Mél : [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
37, quai d'Orsay  
75007 Paris FRANCE

Dans le même esprit que la déclaration Schuman, adoptée il y a 70 ans, relever ce défi historique nécessitera plus de souveraineté européenne, de résultats concrets et de solidarité réelle. Si nous voulons y parvenir, les citoyens européens doivent avoir voix au chapitre et doivent être étroitement associés à cette réflexion. C'est pourquoi nous soutenons le travail en cours sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe, afin que celle-ci puisse être lancée officiellement dès que possible.

Sur toutes ces priorités communes, nous estimons qu'en travaillant ensemble en format MED 7, nous pouvons contribuer à rendre l'Europe plus forte et à même d'apporter des réponses tangibles à la crise, au service de nos concitoyens. Nous renforcerons ainsi encore davantage notre coopération, en particulier dans la perspective du prochain Conseil européen et du futur Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays méditerranéens de l'Union européenne.

**Service Presse**  
**Direction de la communication**  
**et de la presse**

Tél : +33 (0)1 43 17 57 57  
Mél : [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
37, quai d'Orsay  
75007 Paris FRANCE